

Grenoble

(XV^e)

(XVI^e)

St^e Anne et la vierge
(St^e - Colombe - les - Vienne)

2072 SP

STATUE DE LA VIERGE
DE
L'ÉGLISE DE SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE¹

L'admirable groupé statuaire auquel l'église de Sainte-Colombe doit, nous est-il permis de le dire, sa célébrité comporte deux figures, l'une celle de sainte Anne, l'autre celle de la Vierge ; il est de marbre blanc, d'un seul bloc et mesure 1 m. 10 ; on aimerait à le croire intact tant les regards sont captivés et comme charmés tout d'abord par son ensemble gracieux, mais, malheureusement, une forte dégradation apparaît bientôt : les mains de la Vierge et le livre qu'elle lisait ont été brisés sous la pression d'un choc violent privant à jamais le groupe d'un de ses plus intéressants détails.

Cependant, cherchant à oublier ce douloureux accident, puisqu'une suprême beauté lui survit encore, si nous jetons les yeux sur l'œuvre, nous nous sentons pénétré d'une puissante admiration et pris d'un profond respect, impressionné par son caractère mystique et nous regardons longuement.

Le visage de sainte Anne est d'une délicatesse exquise, il s'épanouit dans une atmosphère supérieure de grande et d'ineffable douceur, ses traits sont empreints de bonté, des sentiments de sollicitude d'une mère qui cherche à lire avec son cœur la haute destinée de sa fille dont elle suit les moindres mouvements sous l'influence d'une infinie tendresse.

De son cou s'abaisse, en recouvrant sa poitrine, une élégante

1. Présenté à la séance du 7 mars 1912.

mappa dont les plis s'entre-croisent en des formes gracieuses qui viennent, comme une vague légère, s'étaler sur sa bordure extrême délicatement brodée d'or. Une sorte de long voile, partant du sommet de son front, rejeté en arrière, couvre son dos, ses épaules et suit le contour de ses bras sous lesquels les deux pans se rencontrent et confondent leurs plis pleins de souplesse, qui descendent en cascades gracieuses jusque sur le sol.

Tandis que, de sa main droite, sainte Anne caresse une abondante natte échappée de la coiffure légèrement ondulée de la jeune fille, celle-ci, d'une angélique beauté, les yeux baissés, toute à la lecture, soucieuse et docile, s'appuie à côté de sa mère dont elle écoute la leçon. Elle est modestement vêtue d'une longue robe dont le haut forme un corsage uni, collant, échan-cré autour du cou et dessinant son buste jusqu'à la ceinture d'où se dégagent des plis tombants qui recouvrent de leur bouillonnement les pieds de la jeune fille.

Les draperies étaient ornées d'un semis de motifs dorés qui ont perdu leur éclat, beaucoup même d'entre eux ont complètement disparu ; mais, là n'est pas le plus grand dommage, il se manifeste dans la brisure des deux mains de la Vierge et d'une de celles de sainte Anne, dont les restes ne fournissent aucune indication sur leur état ancien. Il est à supposer que c'est là le résultat d'un accident ; en effet, le voile et les plis bouillonnants n'avaient rien qui dût tenter la malignité des malfaiteurs, à moins de supposer que la beauté de ces mains eût satisfait leur bien criminelle action.

Ce groupe est certainement l'œuvre d'un grand et consciencieux artiste qui a apporté un grand cœur et beaucoup d'amour dans l'étude de son sujet et en a poursuivi l'exécution avec une parfaite habileté.

A quelle époque, en quel lieu, cette œuvre admirable a-t-elle vu

*Annales de l'Acad. de
Mâcon, 3^e ser. t. XVII
= 1912 =*

le jour, enfin quel en a été l'auteur ? il est difficile de répondre à ces questions. Il nous a été raconté qu'un érudit visiteur parisien avait fait connaître son avis, en disant que ce sujet lui semblait être « une œuvre bourguignonne égarée dans le Lyonnais » ; le groupe vient-il des Flandres, a-t-il été arraché aux parois de ce riche écrin qui était la chapelle de Brou ?

Le petit objet de forme indistincte qui se voit et fait tache sur la poitrine de la Vierge est la malencontreuse imitation d'un cœur appliqué là sans doute par une trop zélée dame patronnesse qui a eu l'intention de témoigner sa dévotion à la mère du Christ ; je le verrais avec plaisir disparaître, mais je crois que, malheureusement, le marbre a été gratté à cet endroit pour le recevoir bien à plat.

Vienne, le 9 février 1912.

ERNÉST BIZOT,
Membre associé.



